23 NOVEMBRE 2022

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

## DÉCISION FINALE

### BOD/AV/2022/11-01- FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN SIERRA LEONE : ALLOCATION INITIALE ET PARAMÈTRES STRATÉGIQUES

Le Conseil d'administration:

1 Prend note de l'évaluation réalisée par le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) provisoire sur les facteurs favorables à une transformation du système en Sierra Leone, comme indiqué à l'annexe 3.

2 Prend acte de l'évaluation réalisée par le Secrétariat et exposée à l'annexe 2 sur les paramètres stratégiques du Pacte de partenariat conclu avec la Sierra Leone figurant à l'annexe 4.

3 Invite la Sierra Leone à soumettre une requête de financement pour la transformation du système pour un montant maximum de 17 976 000 dollars, conformément à la décision FRC/2021/09-01 et aux paramètres stratégiques pour un financement du GPE tels qu'indiqués au tableau 1.

4 Approuve les déclencheurs proposés par la Sierra Leone (mesures, cibles et montants correspondants) pour accéder à l'allocation supplémentaire.

**Tableau 1 Résumé de la requête et allocations recommandées par le Secrétariat**
**(tous les montants sont exprimés en dollars)**

| | | |
|---|---|---|
| **a.** | **Financement pour la transformation du système (MCA)** | **22 470 000** |
| b. | Allocation initiale mimimum (80 % de la MCA totale) | 17 976 000 |
| c. | Allocation supplémentaire (20 % de la MCA totale) | 4 494 000 |
| d. | **Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à l'allocation supplémentaire**<br>▪ Données et éléments probants<br>▪ Volume, équité et efficience des dépenses publiques consacrées à l'éducation<br>▪ Résultat 1 (Efficience) : Accroître le taux d'exécution du budget par le MBSSE (2 247 000 dollars)<br>○ Résultat 2 (Équité) : Incorporer les acquis scolaires et les élèves défavorisés dans les mécanismes d'affectation des enseignants (2 247 000 dollars) | |

| | |
|---|---|
| e. | **Axes prioritaires et paramètres stratégiques des financements du GPE :**<br>▪ **Améliorer la préparation à l'école et l'apprentissage de base** (jusqu'à la fin de la quatrième année du primaire), notamment en comblant les disparités d'apprentissage entre les filles et les garçons et les groupes vulnérables. |